

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1150 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1150

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 octobre 1960

Numéro JO  
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro  
30 novembre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Le 2° classe Obsie Darar, n° Mle 2364, est licencié pour raison disciplinaire, pour compter du 1er novembre 1960, l'intéressé qui totalise 2,ans 7 mois et 9 jours de service effectifs dans la Milice, ne peut prétendre à aucune indemnité. Les droits à solde, vivres et permission de l'intéressé seront liquidés par les soins de l'Agent spécial de la 1° Compagnie à Dikhil. Le 2° classe Obsie Darar n° Mle 2364, sera rayé des contrôles de la Milice à compter du 1er novembre 1960 il recevra le certificat de libération.